



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
de Jacques MYARD
Membre Honoraire du Parlement
Maire de Maisons-Laffitte
Président du Cercle Nation et République

Le 13 Mars 2020

A/S : CORONAVIRUS

1) MESURES PRISES À MAISONS-LAFFITTE APRES LE DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Conformément aux décisions annoncées par le Président de la République, les crèches, les écoles seront fermées à compter du lundi 16 Mars jusqu'à nouvel ordre.

- Tous les spectacles, expositions organisés par la ville ou des associations sont reportés.
- Tous les équipements publics sportifs et culturels sont fermés à compter du 14 Mars : le centre aquatique, la salle de musculation, la bibliothèque, le conservatoire, la ludothèque, le stand de tir, le Palais Omnisport Pierre Duprès (POPD), le Club de Loisir Retraité, la Maison de la Petite Enfance, l'espace jeunesse, toutes les salles municipales, le cinéma L'Atalante.
- Les sites sportifs de l'île de la commune et des tennis du Parc des sports Desaix restent accessibles sans accès aux vestiaires.
- Le président de l'Association Syndicale du Parc m'a informé de sa décision de reporter l'Assemblée Générale de l'ASP.
- La ville prend les dispositions utiles pour accueillir les enfants des agents publics de sécurité (Police et pompiers) ainsi que ceux des personnels médicaux et soignants.

2) MAIS LES ÉLECTIONS SONT MAINTENUES.

Lors du premier tour des élections municipales dimanche 15 Mars 2020, la ville qui organise le scrutin en liaison avec les autorités gouvernementales a pris les décisions ci-dessous afin d'éviter les risques de contamination :

- 1)** Apportez votre stylo de couleur noire ou bleu pour signer la liste d'émargement,
- 2)** Les isolements seront régulièrement désinfectés,
- 3)** Les toilettes sont mises à disposition des électeurs pour se laver les mains à l'issue du vote et avant,
- 4)** Lors des opérations de dépouillement des gants de latex seront mis à disposition des scrutateurs qui devront aussi se laver obligatoirement les mains,
- 5)** À la fin des opérations de vote, tous les bureaux de vote seront totalement désinfectés et aérés avant l'arrivée des élèves.

ATTENTION

- Soyez très attentif à l'affichage lorsque vous arrivez dans votre centre de vote (Le Prieuré, Saint-Nicolas, Colbert) car certains bureaux ont été déplacés à l'intérieur du centre de vote pour assurer une meilleure circulation des électeurs,
- Lors des opérations de vote, les isolements seront disposés face au mur afin de ne pas manipuler les rideaux, tout en permettant d'assurer le secret du scrutin,
- Respectez une distance suffisante entre vous,
- Essayez de venir en dehors des pics d'affluence : ouverture du bureau, fin de matinée, fin d'après-midi,
- Posez vos papiers d'identité et votre carte d'électeur sur la table à côté de l'urne, le président du bureau de vote tamponnera votre carte d'électeur sans la manipuler.

Ne baissons pas les bras, le CORONAVIRUS ne passera pas et bon vote !

Post-scriptum : vous avez aussi la possibilité de voter par procuration en vous rendant au commissariat ou à la gendarmerie

MERCI DE TRANSMETTRE CES INFORMATIONS À VOS PROCHES ET AMIS